

PROGRAMME AIDE AU FONCTIONNEMENT POUR LES INSTITUTIONS MUSÉALES

CONSIGNES

Indiquez les actions ciblées mises en œuvre par votre institution muséale pour développer vos publics **dans la dernière année**. Vous devez inscrire les actions qui sont destinées **exclusivement** à un type de public en particulier. Vous devez, pour chaque action ciblée, choisir le type de public (scolaire, familial, adulte ou communautaire) grâce au menu déroulant, inscrire le sous-public précis et choisir la catégorie d'action (promotion, activité, service) grâce au menu déroulant. Les 2 totaux doivent être reportés sur le formulaire de demande d'aide financière.

TYPES DE PUBLICS ET EXEMPLES DE SOUS-PUBLICS

Public scolaire : élèves du 1^{er} cycle du primaire, groupes de services de garde 3-5 ans, élèves du secondaire, etc.

Public familial : clientèle familiale touristique, parents avec jeunes enfants, enfants 8-12 ans, etc.

Public adulte : aînés, jeunes adultes, cyclotouristes, croisiéristes, etc.

Public communautaire (clientèles à besoins particuliers) : alphabétisation, francisation, nouveaux arrivants, personnes ayant des incapacités, etc.

CATÉGORIES D' ACTIONS CIBLÉES

Promotion : action de promotion particulière

Activité : développement d'une activité spécifique pour un public ciblé

Service : mise en place d'un service destiné à accommoder ou desservir une clientèle particulière

EXEMPLES ACCEPTÉS

Type de public	Sous-public	Catégorie d'action ciblée	Action ciblée / moyen mis en place pour développer ce sous-public
Public adulte	Cyclotouristes	Promotion	Achat d'une publicité dans le magazine <i>Vélo</i> pour promouvoir une institution muséale se trouvant sur une véloroute touristique
Public communautaire	Personnes malentendantes	Activité	Visite commentée de l'exposition permanente par un interprète LSQ
Public familial	Parents avec bébé	Service	Mise à la disposition de poussettes pour les bébés

EXEMPLES NON ACCEPTÉS

Achat d'une publicité dans le journal pour l'exposition temporaire estivale, audioguide pour la visite des jardins, mise en place d'un deuxième guichet de billetterie. Ces exemples ne sont pas des actions ciblées envers un public en particulier.

1. Identification

Nom légal du client-partenaire :

Numéro de la demande :

2. Actions ciblées par type de public et par sous-public (suite)

Type de public	Sous-public	Catégorie d'action ciblée	Action ciblée / moyen mis en place pour développer ce sous-public

3. Totaux

Nombre total d'actions ciblées mises en œuvre dans l'année :

Nombre total de publics différents joints dans l'année :

4. Commentaires

--